

Plan des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Commune de Fresnes

Service de la
Planification et de
l'Aménagement
Durable

Pôle
Système
d'Information
Géographique et
Valorisation
septembre

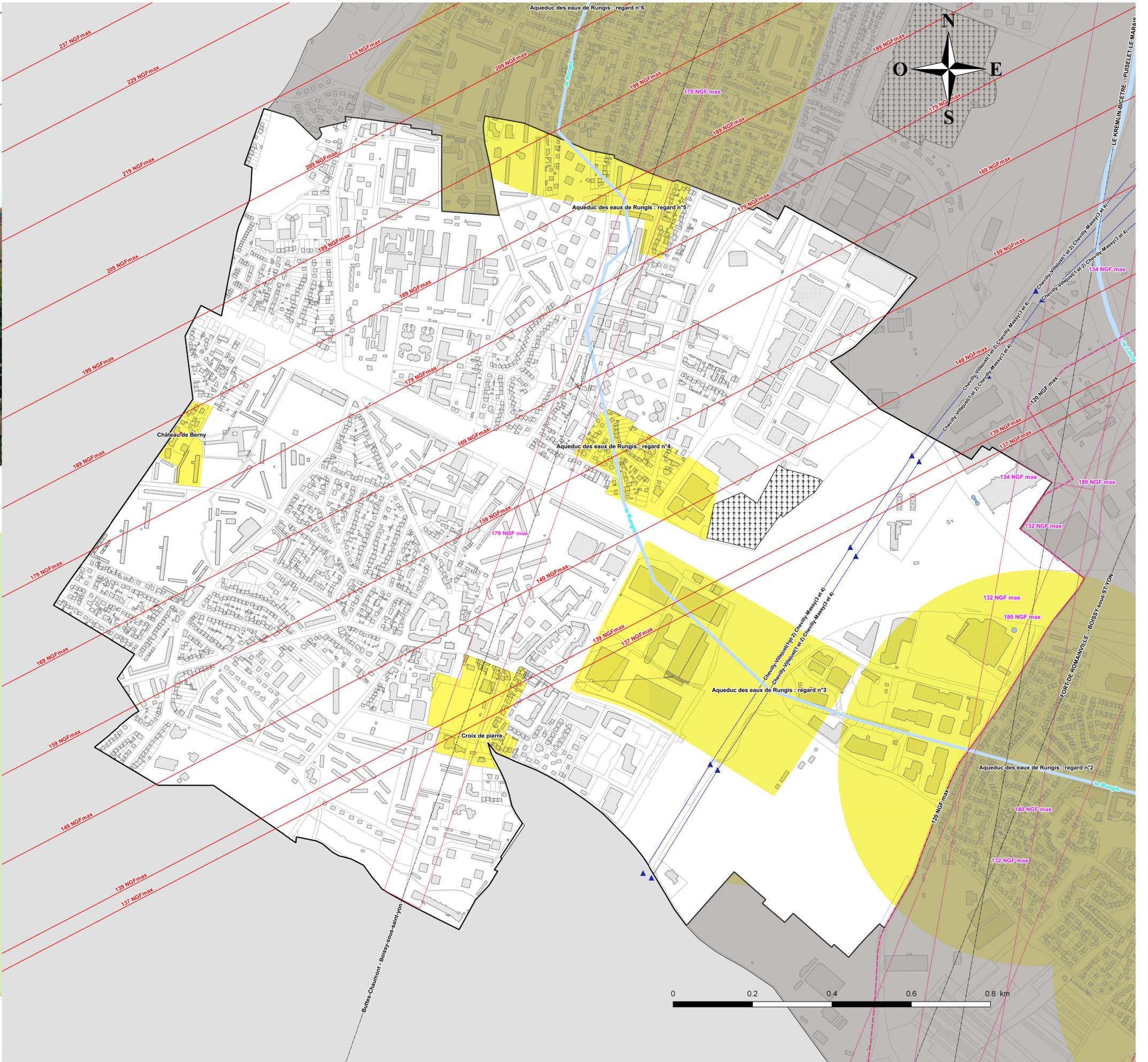


MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.logement.gouv.fr

LÉGENDE :

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques classés et inscrits**
- Périmètre de protection des monuments
- Monument historique classé ou inscrit
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales**
- Aqueduc (tracé donné à titre indicatif)
- I4 - Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne et souterraine**
- Ligne électrique aérienne Haute Tension
- Pylone
- T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement (aérodromes civiles et militaires)**
- Limite cotée de zone de dégagement
- PT2LH - Servitudes concernant la protection contre les obstacles des stations radioélectriques**
- Faisceaux hertziens
- Zone spéciale de dégagement



Source(s) : ©IGN 2014/BD TOPO® BD PARCELLAIRE®, Atlas des patrimoines 2017, UDEA94

Credits Photo(s) : DRIEA-IFUDEA94/SPAD

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement de l'Île-de-France.
Unité Départementale de l'Équipement et de l'Aménagement du Val-de-Marne,
12,14 Rue des Archives
94000 Créteil
Tel : 01 49 80 26 54
www.diris.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr